

## RAPPORT

SUR LES

# Travaux de la Société Historique

DE COMPIÈGNE.

pendant l'année 1932

---

MESDAMES, MESSIEURS,

L'âge d'une Société, dans le genre de la nôtre, ne nuit pas à ses charmes.

Officiellement, la Société Historique de Compiègne n'a encore que 65 années d'existence, cependant nous pourrions tenir compte des érudits qui nous ont précédés, en nous traçant la voie, tels que dom Gillesson, dom Germaine, dom Bertheau, dom Grenier, Charmolue, Jean-François Léré, de Cayrol, G. Escuyer, dont l'admission posthume dans la Société lui assurerait une antiquité assez vénérable.

Mais je n'insisterai pas sur ces propositions d'admission qui n'en seraient pas moins un juste hommage rendu à des travaux précieux qui nous restent comme la tête et la base de nos collections.

L'ensemble de ces collections qui se compose, comme vous le savez, du Bulletin pour nos mémoires, des Procès-verbaux et communications diverses publiées in-extenso, et en outre de volumes hors série formant déjà tout un fonds de bibliothèque.

Devant l'importance et la variété de ces divers travaux, concernant principalement

l'histoire de Compiègne, la nécessité d'une bibliographie pour servir de guide s'imposait.

A ce titre, le Répertoire des travaux de la Société, depuis sa fondation jusqu'à nos jours, par notre distingué et dévoué trésorier M. Panthou, sera particulièrement apprécié.

Dressé suivant toutes les règles de l'art, ce catalogue, à la fois alphabétique et analytique, nous offre un excellent panorama et pour ainsi dire la physionomie des séances de la Société depuis son origine, tant par les noms des auteurs que par le rappel des sujets qu'ils ont traités.

Ainsi ce Répertoire, qui est le résultat d'un travail fort considérable, mérite bien les félicitations et les remerciements que vous avez déjà adressés à l'auteur et dont je crois de mon devoir de me faire l'interprète et l'écho en tête de ce compte-rendu.

Au cours de l'année 1932, la Société a encore assuré la publication des procès-verbaux des séances de l'année 1931, à la suite desquels on peut lire la curieuse histoire laotienne de Thao Sin Saï, par M. Bouzard, le mémorial de la visite d'un pape à Compiègne par M. le C<sup>te</sup> de Bréda, la description d'un campement gaulois à La Croix-Saint-Ouen de M. Hémerly et enfin les corporations et leurs saints patrons par M. Bonneton.

D'autre part, le succès des Souvenirs de Rome et d'Italie, par M. de Bréda, a eu une suite dans les Nouveaux Souvenirs imprimés et parus cette année à l'intention des membres de la Société.

Comme lectures importantes de l'année, nous devons plus particulièrement signa-

---

ler : l'*Historique des séjours de la 53<sup>e</sup> D. I. dans l'Oise*, par M. Hémerly, et l'*Histoire de Choisy-au-Bac*, par le D<sup>r</sup> Ozanne, qui sont terminées, et « Claude Lasseray » janséniste notoire, par l'abbé Saincir, qui est en cours.

Les autres études et communications de MM. Bonneton, Trabucco, Mourichon, Philippot, Tenaillon et Escard, sont encore toutes présentes à notre mémoire, et nous pouvons énumérer les sujets qu'ils ont traités, sans avoir à répéter les noms des auteurs.

Il en est ainsi pour « *Les Loups dans la forêt de Compiègne* ».

L'*Origine, celle du nom de Compiègne*, et les *Impressions d'une parisienne* dans notre ville :

Entre une « *hérésie royenne au XVII<sup>e</sup> siècle* » et le « *Soufflet de Compiègne, en marge des Provinciales* », et même s'il s'agit de « *de Guillaume de Flavy, et les historiens* », il ne peut guère y avoir d'erreur sur l'attribution.

Mais qu'ils soient historiens, archéologues ou linguistes, les auteurs des communications analysées dans les bulletins mensuels n'en doivent pas moins être remerciés pour la bonne volonté qu'ils ont mise à contribuer à l'intérêt de nos séances.

Comme nous avons cette tâche à remplir, plutôt qu'un devoir de critique, maintenant que nous nous en sommes acquittés, nous terminerons simplement en vous laissant prévoir qu'une étude sur le fief des Tournelles à Compiègne, une monographie de l'église des Minimes et peut-être de l'Hôtel de Ville, se trouvent en préparation

pour figurer prochainement à l'ordre du jour de nos réunions.

Enfin, ne voulant pas abuser davantage de votre attention, à Monsieur Chevallier, notre vénéré président honoraire, à M. Barré, notre distingué président actuel, et à vous tous, nous adressons nos meilleurs vœux.

---

---